



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 12 décembre 2022 à 19h 30 devant public à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean- Martin Villeneuve Conseiller # 1
Madame Lisa Ann Jungemann, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

EST ABSENT :

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.
Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

3 Personnes du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences qui confirme le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2212-01

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mardi 15 novembre 2022
4. Adoption des comptes à payer d'octobre 2022
5. Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022
6. Registre public déclaration des élus 2021-2022



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

7. Ouverture de soumission sur invitation la collecte et transport matières résiduelles et recyclable 2023
8. Résolution Mini-Dépanneur, terrains municipaux
9. Nouvelle demande voisin solidaire Le Jubé
10. Prochaines séances extraordinaires
11. Période des questions
12. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022

RÉSOLUTION 2212-02

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2022, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer de novembre 2022

RÉSOLUTION 2212-03

Faisant suite à l'annonce des montants à payer pour les comptes compressibles et incompressibles pour le mois de novembre 2022 par Monsieur Castonguay.

Il est proposé par **Madame Lisa Ann Jungemann** d'adopter les comptes à payer pour le mois de novembre 2022 pour un total des comptes incompressibles de 28 982.09\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 13 826.06\$, les remboursements des prêts de 2 800.89\$, le remboursement des DAS de novembre au montant de 5 349.41\$, un montant de 818.67\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa de novembre au montant de 1 567.28\$, le paiement pour les Entreprises Jaffa Inc du mois de novembre au montant de total de 2 923.04\$, les salaires et allocations au montant de 1 627.79\$ du Conseil de novembre, et un montant de 68 412.67\$ des comptes compressibles Le montant total des comptes à payer est de 97 394.76\$ pour le mois de novembre 2022, incluant les crédits à recevoir de Brant pour retour de marchandises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Résolution pour employés.e.s. automne et hiver 2022-2023

RÉSOLUTION 2212-04

Considérant, l'affichage de postes à pourvoir à titre d'employé municipal;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Considérant, que Monsieur Dave Caron à postuler au poste disponible d'employé de voirie;

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** de mandater Monsieur André Marcil, directeur général de procéder à l'embauche de Monsieur Dave Caron et préparer une entente de travail en décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6- Registre public déclaration des élus 2021-2022

André Marcil, greffier affirme qu'aucune déclaration a été faite par un ou des membres du Conseil en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale depuis l'élection général de 2021.

7- Ouverture de soumission sur invitation la collecte et transport matières résiduelles et recyclable 2023



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Procès-verbal d'ouverture des soumissions sur invitation pour les :
**COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES
ET
COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR 2023**

Saint-Léandre, le 1^{er} décembre 2022

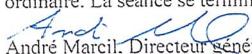
Monsieur André Marcil, directeur général et greffier-trésorier, préside et procède à l'ouverture des demandes reçues avant le jeudi le 1^{er} décembre 2022 à 13 heures

L'ouverture des demandes d'estimation de prix ont été effectuée à 13 heures 00 minute ce jeudi le 1^{er} décembre 2022 en présence d'une personne : Monsieur Hugo Desjardins

Deux soumissions sur invitation sont reçues sur les deux envoyées par courrier.

#1	<u>GFL Environmental Inc</u>	PRIX
	COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	21 055.30 \$
	COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES	20 891.50 \$
	COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (objets volumineux)	2 287.55 \$
	Sous-total :	44 234.35 \$
	TPS : (5%) :	2 211.72 \$
	TVQ : (9.975%) :	4 412.38 \$
	TOTAL :	<u>50 858.45 \$</u>
#2	<u>Exploitation Jaffa Inc.</u>	
	COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	24 600.00 \$
	COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES	24 600.00 \$
	COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (objets volumineux)	2 880.00 \$
	Sous-total :	52 080.00 \$
	TPS : (5%) :	2 604.00 \$
	TVQ : (9.975%) :	5 194.98 \$
	TOTAL :	<u>59 878.98 \$</u>

Donné au bureau municipal devant le témoin par le directeur général de la Municipalité de Saint-Léandre. Ces prix seront analysés en rencontre de travail et discutées lors d'une prochaine séance ordinaire. La séance se termine à 13h 08


André Marcil, Directeur général / secrétaire-trésorier Municipalité de Saint-Léandre



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

RÉSOLUTION 2212-05

ATTENDU QUE la soumission #1 GFL Environmental Inc au prix de 44 234.35 avant taxes correspond à l'invitation demandée;

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** d'accepter la soumission de GFL Environmental Inc. à un prix de 44 234.35\$ avant les taxes applicables pour la collecte des matières résiduelles et recyclables ainsi qu'une collecte de matières résiduelles (objets volumineux) pour 2023 et de mandater Messieurs Steve Castonguay et André Marcil a titre de signataire pour effectuer les démarches afin d compléter le processus de soumission sur invitation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8- Résolution Mini-Dépanneur, terrains municipaux

André Marcil, directeur général, informe les personne présente avoir reçu une demande d'autorisation pour l'installation d'un mini-dépanneur sur le terrain municipal du Centre Communautaire près du stationnement devant le bâtiment.

RÉSOLUTION 2212-06

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** d'accepter l'installation temporaire d'un mini dépanneur sur le terrain municipal du Centre Communautaire par Lib Dépanneur, de préparer une entente entre le promoteur et la municipalité et de mandater Monsieur Steve Castonguay, maire et André Marcil, directeur général à titre de signataire de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Nouvelle demande voisin solidaire Le Jubé

André Marcil informe les personnes présentent avoir reçu une demande d'aide financière du Centre Socio Culturel Le Jubé pour une initiation au djembé pour Voisins Solidaires. L'initiation est rendue possible par une aide financière de la MRC de la Matanie, dans le cadre de Voisins Solidaires.

RÉSOLUTION 2212-07

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'accorder l'aide financière demandée au montant de 385.00\$ pour la tenue de l'activité d'initiation au Djembé. L'activité est rendue possible par une aide financière de la MRC de la Matanie, dans le cadre de Voisins Solidaires.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

10. Prochaines séances extraordinaires

André Marcil, greffier de la municipalité confirme que le dépôt l'avis public et l'avis de convocation de la séance extraordinaire le lundi 19 décembre 2022, en lien avec l'adoption du plan triennal et le prochain budget

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE
Avis public

Avis de convocation

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, sera tenue le lundi 19 décembre 2022, à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h30.

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption d'ordre du jour
3. Adoption du plan triennal 2023-2024-2025
4. Adoption du budget 2023
5. Période des questions exclusivement sur le PTI et le Budget
6. Levée de la séance extraordinaire

André Marcil, directeur général
Municipalité de Saint-Léandre
418 737-4973

Une autre séance extraordinaire sera tenue en décembre afin de déposer l'avis de motion du règlement sur la tarification 2023.

11. Période des questions

Une période des questions est tenue.

12. Levée de la séance ordinaire

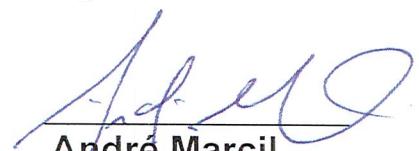
RÉSOLUTION 2212-08

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 12 décembre 2022, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Steve Castonguay
Maire



André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier